ACTION URGENTE

L'URGENCE SANITAIRE CONTINUE POUR LES HABITANT·E·S DE BILLE

Les résident·e·s de la localité de Bille, dans le delta du Niger, au Nigeria, sont toujours aux prises avec une urgence sanitaire. Depuis octobre 2025, du méthane s'échappe de rivières et de marécages voisins, et contamine désormais un grand nombre des puits d'eau potable de la ville. Les enfants scolarisés à Bille ont dû être évacués vers une autre ville pour leur sécurité. Le 7 avril, la Commission nigériane de régulation du secteur pétrolier amont s'est rendue à Bille pour lancer des investigations sur ces fuites, et a ordonné aux compagnies pétrolières menant des activités dans le secteur de trouver une solution. Si cela constitue une avancée positive, pratiquement rien n'a été accompli afin de trouver les fuites et d'y mettre fin. Amnesty International continue à demander qu'une enquête soit diligentée, que ses conclusions soient rendues publiques et que des mesures soient prises afin de faire cesser les fuites.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Ministre d'État des Ressources pétrolières
Rt. Honourable Ekperikpe Ekpo
Federal Ministry of Petroleum Resources
Block D, NNPC Towers, Herbert Macaulay way,
Abuja, Nigeria
Courriel : info@petroleumresources.gov.ng
Formulaire de contact : Ministère des Resources pétrolières
Twitter : @FMPRng

Monsieur le ministre,

Je vous écris afin de vous demander de continuer à prendre des mesures immédiates afin de protéger les ***résident·e·s de la localité de Bille,*** *dans l'État de Rivers, contre les fuites de méthane qui continuent à se propager dans au moins 70 % de ses puits d'eau potable, ainsi que dans des rivières et marais. Depuis que les fuites ont été signalées par des pêcheurs en octobre 2025 sur un site à quelques kilomètres de Bille, elles se sont répandues à travers cette zone, notamment jusqu'au centre de la localité de Bille elle-même. Le 1er avril, le gouverneur de l'État de Rivers a proposé 100 millions de nairas (environ 75 000 dollars des États-Unis) à la population de Bille afin de couvrir les coûts d'une assistance humanitaire, notamment l'accès à de la nourriture, à de l'eau potable et à des fournitures médicales, ainsi que les frais de réinstallation des enfants scolarisés dans la ville, qui ont été forcés à déménager.*

Des enquêtes menées par des organes gouvernementaux ont eu lieu afin de déterminer l'origine des fuites de gaz et l'impact sanitaire pour la population locale. Le 7 avril, le gouvernement fédéral du Nigeria, représenté par la Commission nigériane de régulation du secteur pétrolier amont (NUPRC), s'est rendu à Bille avec les représentants de compagnies pétrolières menant leurs activités dans cette zone. Ils ont procédé à de nouvelles analyses et ordonné que les compagnies pétrolières collaborent afin de trouver une solution à la fuite. Cela fait cependant plusieurs mois que le gouvernement a connaissance de la situation, et peu a été fait afin de trouver l'origine des fuites ou de garantir la sécurité de la communauté. En décembre 2025, l'Agence nationale nigériane de détection et d'intervention en cas de marée noire (NOSDRA) a effectué des analyses de la qualité de l'air sur plusieurs sites, qui ont révélé que les concentrations de méthane sur l'un d'entre eux étaient 10 000 fois supérieures aux niveaux habituels.

Compte tenu de ces évolutions récentes, je vous demande d'user de votre autorité afin de faire avancer l'enquête de la NUPRC sur l'origine de cette fuite de méthane, de rendre publics les résultats de cette enquête et de toutes les investigations précédentes, et d'ordonner des mesures immédiates permettant de stopper ces fuites de gaz. Je vous demande en outre d'autoriser des paiements supplémentaires au titre de l'aide à la communauté, afin de couvrir les besoins essentiels jusqu'à ce que les fuites de méthane soient réparées et l'accès à de l'eau potable soit rétabli.

Veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de ma haute considération.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Bille est une ville côtière située sur une île à l'embouchure du delta du Niger, et n'est accessible que par bateau. La pêche est l'une des principales industries locales.

Comme de nombreuses autres localités du delta du Niger, Bille accueille également des infrastructures liées aux industries pétrolière et gazière. Cela inclut un gisement de pétrole, des oléoducs et gazoducs, ainsi qu'une station de traitement. La cause de la fuite de gaz n'est pas connue, mais des recherches effectuées sur des fuites de méthane dans d'autres régions du monde ont établi un lien entre celles-ci et des gisements de pétrole et de gaz dont la mise hors service a été effectuée de manière inadéquate.

Le gouvernement nigérian est tenu de protéger les habitant·e·s de Bille contre des fuites de méthane potentiellement mortelles, y compris si elles sont causées ou favorisées par des acteurs privés, tels que les compagnies pétrolières. Dans son rapport publié en 2023 sous le titre *Nigeria: Tainted sale?*, Amnesty International mettait en évidence les motifs de préoccupation concernant le mauvais état de certaines infrastructures des compagnies pétrolières, ainsi que les éventuelles répercussions sur tout un éventail de droits, notamment le droit à la santé et le droit à un environnement sûr, propre, sain et durable.

Cela fait plus de 10 ans qu'Amnesty International soutient les habitant·e·s de Bille et d'une autre communauté, Ogale, depuis que leurs moyens de subsistance ont été détruits et leurs maisons endommagées par des centaines de déversements d'hydrocarbures. La pollution a causé des dégâts immenses sur l'environnement local, tuant les poissons et les végétaux, et a privé des milliers de personnes d'un accès à l'eau potable. Ces communautés ont porté leur plainte devant les tribunaux britanniques contre la compagnie pétrolière Shell Plc. L'entreprise a nié ces allégations. Un procès dans le cadre de cette affaire doit débuter en 2027.

En tant que gaz à effet de serre, le méthane (un gaz fossile) contribue au réchauffement climatique. Il est responsable d'environ 25 % du réchauffement actuel dû aux émissions mondiales. Aussi le gouvernement nigérian devrait-il également s'engager à mettre en place des stratégies nationales visant à sortir des énergies fossiles, conformément à ses obligations internationales (telles que prévues par l'Accord de Paris).

LANGUES À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : anglais
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 1er août 2026
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Résident·e·s de Bille, Nigeria (toutes et tous)

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : https://www.amnesty.org/fr/documents/afr44/0834/2026/fr/